



District Aube de Football
Commission Départementale de l'Arbitrage
Saison 2018-2019
Procès-Verbal n°3

Réunion du Mardi 25 septembre 2018 à 18h45.

Président de séance : SALINGUE François

Présents : BALAINE Clément ; BANRY Jean-Michel ; BOURDIER Sébastien (arrivée à 18h55) ; CUNY Francis (arrivée à 19h) ; GOMAS Yohann (départ à 19h50) ; PEREIRA José.

Excusés : BIDAULT François (CDPA) ; GOMAS Olivier ; PAULET Philippe ; PREMOSELLI Bernard ; RAYBAUDI Thierry ; SPAY Nicolas.

Assiste : BOUGE Cédric (représentant du Comité Directeur)

François Salingue, président de la CDA ouvre la séance à 18h45

1. PREAMBULE ET APPROBATION DU PV n°2

La CDA présente toutes ses condoléances à notre collègue Abdou SAINDOU suite au deuil qui le touche.

Le PV n°2 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. AUDITIONS :

Smaïl ACHMINE, convoqué à 19h, donne une explication à son absence à désignation du 09.09.18 en D2 (Sarrail AS / AC Torvilliers) alors qu'il devait être observé par François BIDAULT. La CDA lui communiquera, ainsi qu'à son club, sa décision.

3. COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

3.1 Courriels reçus

Le 05.09 Fabien CHOLLIER transmet un certificat médical pour une prolongation de deux mois de son indisponibilité. Celui-ci est transmis à la commission du statut.

Le 05.09 Sami BOUAJAJ envoie un certificat médical qui le rend indisponible pour le reste de la saison. La CDA lui souhaite bon courage et espère le revoir sur les terrains en pleine possession de ses moyens. Le document est transmis à la commission du statut.

Le 05.09 Sacha LAMOUREUX signale une indisponibilité pour le 08.09 prise en considération par Thierry.

Le 05.09 Lois FAGIOLINI relève une erreur de désignation que Thierry corrige le 07.09.

Le 06.09 Aurélien CHEDRU prévient d'une indisponibilité, pour le 09.09, pour raisons professionnelles qui est transférée au désignateur ligue. Le document est également transmis à la commission du statut.

Le 06.09 Mohamed LACHAL envoie son planning professionnel qui l'empêche d'être disponible du 08 au 16.09. Ce document est transmis à la commission du statut.

Le 06.09 Anthony MICHEL, durant un échange avec le président de la CDA relatif à sa situation, informe de son absence au rassemblement pour raisons professionnelles. La CDA n'a à ce jour aucun justificatif.

Le 07.09 Thierry RAYBAUDI informe de son absence partielle au rassemblement pour raison professionnelle, certificat de travail à l'appui.

Le 07.09 L'ASC FRESNOY-CLEREY dépose une demande d'arbitre. La CDA fera de son mieux, en fonction de ses moyens, pour satisfaire cette demande.

Le 07.09 Killien CHRUSTOWSKI demande s'il doit se rendre à la convocation du 08.09 pour le rassemblement ligue. La présence à cette convocation est obligatoire pour valider sa candidature et effectuer l'examen.

Le 08.09 Le BUCEY FC fait parvenir une demande d'arbitre pour le 21.10. La CDA fera, en fonction de ses moyens, au mieux pour satisfaire cette demande.

Le 08.09 Ange ROYER rédige un rapport circonstancié.

Le 09.09 Raphaël DELANDHUY pose une indisponibilité pour raison professionnelle.

Le 09.09 Anouar EL BOUSSAIDI signale son indisponibilité pour son match du jour. L'observateur prévu est informé de son absence. Le justificatif est fourni le 21.09 et transmis à la commission du statut.

Le 09.09 Tristan FERNANDES communique un changement d'adresse qu'il remodifie le 15.09 en attendant le résultat de sa candidature ligue.

Le 09.09 Aurélien CHEDRU met en copie la CDA d'une mise en indisponibilité. Il annonce également son impossibilité pour encadrer la FIA.

Le 10.09 L'AS LA VALLEE D'ANGLURE, l'AS DROUPT ST BASLE et VIREY SOUS BAR déposent des demandes d'arbitres que la CDA essaiera de satisfaire en fonction de ses moyens.

Le 10.09 Kenny TRANSLER et Jordan BEAUJOIN mettent en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 10.09 Quentin PINET, arbitre d'un match en U17 nationaux, sollicite les coordonnées de ses AA pour un match dans l'Aube. François SALINGUE le met en lien avec ses futurs AA.

Le 10.09 La Présidente de l'USM Crancey manifeste son mécontentement de la prestation de l'arbitre bénévole du match du 09.09 de son équipe qui ne bénéficiait pas d'arbitre officiel, ni de la présence d'un délégué. Elle effectue une demande, pour l'ensemble de la saison, d'arbitre ou /et de délégué à laquelle le président de la CDA répond que la CDA fera au mieux de ses moyens. François SALINGUE, au nom de la CDA, lui exprime ses regrets et lui explique les raisons des non désignations d'arbitres.

Le 11.09 Francis CUNY alerte d'une désignation d'observateur incompatible avec sa participation à la FIA.

Le 11.09 Nassim YAKINE demande s'il est concerné par le rassemblement du 15.09. Après lui avoir envoyé 5 courriels, sans réponse de sa part, il lui est rappelé l'obligation d'assister au rassemblement.

Le 11.09 Cédric CUISINIER informe de son absence partielle au rassemblement pour raison professionnelle. Il remet son justificatif en main propre le 15.09.

Le 12.09 Mustapha AZEGAGH demande une modification de désignation. François SALINGUE l'informe qu'aucune modification ne sera faite, au regard des arguments avancés.

Le 12.09 Paul BERTHOLLE s'inquiète de ne pas avoir encore sa licence. La commission médicale doit valider son dossier avant que la licence soit délivrée.

Le 13.09 Luca CHARPENTIER prévient de son absence au rassemblement en raison de ses études.

Le 13.09 Anouar EL BOUSSAIDI sera absent au rassemblement suite à une prise d'activité professionnelle.

Le 14.09 Le président de l'USPS PLANCY demande si une nouvelle date pour un examen d'arbitre auxiliaire est fixée. Pour le moment non. Celle-ci sera annoncée sur le site du DAF dès qu'elle sera arrêtée.

Le 14.09 Sahli SAHIM envoie un justificatif partiel pour son absence au rassemblement.

Le 14.09 Eric TOUSSAINT prévient de son absence au rassemblement.

Le 15.09 Théo OSSENT explique le motif de son absence au rassemblement.

Le 16.09 à 12h04 Anouar EL BOUSSAIDI signale être blessé et ne pas pouvoir aller à son match et fournit un CM qui est transmis à la commission du statut.

Le 16.09 Samir ARJDAL indique avoir effectué une erreur de saisie sur sa FMI. Il lui est demandé de rédiger un rapport circonstancié à la commission des compétitions.

Le 16.09 Nabil IRCHAD s'inquiète de ne pas avoir de désignations. Il doit attendre la validation de son dossier par la commission médicale puis de la Ligue.

Le 17.09 Yann MEMBRADO et Patrick MARIVAL se mettent à la disposition de la CDA suite à un report de match.

Le 17.09 Sidi Ahmed BENDAOUZ envoie un justificatif pour son absence au rassemblement.

Le 17.09 Jean-Claude THIEBLEMONT demande à récupérer ses affaires oubliées au rassemblement.

Le 17.09 Patrick HAZOUARD, président de l'AS MARIGNY, demande si un arbitre officiel peut arbitrer bénévolement son club. Dans le cas soulevé, la réponse est non car cet arbitre s'est mis indisponible le dimanche pour l'arbitrage.

Le 18.09 Gaël THOMAS envoie, avec copie à la CDA, un rapport disciplinaire d'un match d'U19.

Le 18.09 Aurélien CHEDRU informe d'une indisponibilité de dernière minute pour raison professionnelle. Il demande par ailleurs la date de la publication des résultats de l'examen ligue. Les résultats doivent être validés par la CRA avant officialisation.

Le 19.08 Le FC CONFLANS effectue une demande de licence d'arbitre en faveur de Raphaël DELANDHUY qui se trouve en situation complexe avec son ancien club.

Le 19.09 Christophe GATOUILLAT remercie la CDA pour le geste à son égard au rassemblement du 15.09.

Le 20.09 Patrick MARIVAL transmet ses nouvelles coordonnées pour mise à jour de son dossier administratif.

Le 21.09 Anthony MICHEL prévient de son absence à son match du 23.09.

Le 22.09 Maëlie DEGAND envoie un CM justifiant son absence à désignation du jour.

Le 22.09 Corentin BOLLE demande la conduite à tenir suite à un souci avec la FMI. Il lui est demandé un rapport circonstancié qui est transmis à la commission des compétitions le 25.09.

Le 22.09 Michel DOUINE signale ne pas avoir été informé de l'annulation de la formation des auxiliaires ce qui a induit le déplacement jusqu'au DAF de son arbitre auxiliaire concerné. Cette communication a dûment été faite par la Direction du District en amont.

Le 23.09 Patrick BLOND s'étonne d'être désigné pour observer le samedi alors qu'il avait souhaité le contraire. Le nécessaire est fait.

Le 23.09 David AVETISSIAN alerte d'une difficulté à poser une indisponibilité sur son compte MyFFF. Olivier est saisi pour solutionner la situation.

Le 23.09 Gaël GIVRON informe de son absence à désignation en R3 pour raison familiale. Cette information est remontée à la CRA.

Le 24.09 Michel LHIVERT met la CDA en copie d'un rapport circonstancié.

Le 25.09 Damien GUYOT se met à la disposition de la CDA suite au report de son match du 30.09.

3.2 Informations CDA

Le Président de la CDA envoie à : GATOUILLET Christophe, GUILLAUD Jean-Baptiste, JULIEN Emmanuel, PIMPERNET Hervé, ROYER Corentin et SEGARD Christophe une invitation pour une mise à l'honneur au rassemblement du 15.09.18 à l'occasion de leur « retraite de l'arbitrage ».

La sanction de la CDA du 04.09.18 est envoyée à l'arbitre concerné avec copie à son club le 07.09 par le DAF.

La convention entre le District de l'Aube et celui de la Marne dans le cadre des échanges d'arbitres est validée le 05.09.2018. Le président de la CDA51, Julien SAUCIER, communique les références du désignateur adulte, pour l'organisation des échanges à venir entre nos deux districts, qui sont transmises à Bernard.

Le 06.09 François SALINGUE informe Richard MERAT que son statut d'arbitre officiel de l'année dernière lui permet de devenir arbitre auxiliaire sans avoir à faire la formation. Il est donc intégré aux effectifs des arbitres auxiliaires.

Le mémento de l'arbitre est envoyé par le DAF à l'ensemble des arbitres officiels et auxiliaires le 07.09.18 puis le 11.09.18 après une mise à jour.

François SALINGUE interroge les membres de la CDA en vue du Comité Directeur du 21.09.18, auquel il ne peut assister, afin d'y faire aborder des points posant question à la CDA.

Cédric BOUGE fait savoir que même s'il n'a pas souhaité être affecté à une catégorie d'observateur le contraignant à un nombre d'observation importante, il reste disponible pour un coup de main si besoin. Il indique également que l'ensemble des arbitres de ligue, en fonction de leur disponibilité et niveau, sont tous des observateurs et/ou tuteurs potentiels.

La CDA demande à la direction du DAF la mise à jour de la liste des arbitres (démissions, radiations ou bien encore non renouvellement de licence depuis 2 ans) sur Foot2000.

La CDA remercie vivement Éric RAYBAUDI pour son aide précieuse dans la mise en forme des trames des rapports disciplinaires qui seront à utiliser prochainement.

François SALINGUE sollicite du DAF l'envoi à l'ensemble des arbitres des différents documents utilisés durant le rassemblement du 15.09.18 : modifications des lois du jeu 2018-2019 ; les corrigés des questionnaires vidéo et écrit ; la protection de l'arbitre (axe prioritaire de la FFF) et le rapport d'activité de la CDA pour la saison 2017-2018.

Le listing des personnes siégeant en CDA est envoyé à Claudie Poulet comme demandé.

Le 16.09 François BIDAULT et François SALINGUE demandent au DAF à ne plus être indemnisés des missions réalisées pour la CDA (observations, tutorats ou formations).

Le 17.09 François BIDAULT annonce sa démission de toutes ses fonctions en lien avec la CDA. François SALINGUE échange par mail avec lui.

3.3 Informations District

Le DAF informe de candidatures de dernières minutes pour la FIA du 22.09, 29.09 et 06.10.

Le DAF prévient, le 06.09.18, qu'en raison d'une maintenance informatique, les logiciels de la FFF seront non utilisables durant la journée.

Un message destiné à l'ensemble des arbitres officiels et auxiliaires est posté sur le site du DAF indiquant que l'envoi d'un rapport disciplinaire doit être envoyé uniquement sur la boîte mail: competitions@district-aube.fff.fr

Le DAF informe deux jeunes arbitres (NAMRI Anas et HABIBI Mahdi) qu'ils doivent fournir à la demande de la commission médicale un ECG pour valider leur dossier. Mahdi HABIBI le fournit lors du rassemblement du 15.09.18

François SALINGUE demande au DAF l'envoi à l'ensemble des arbitres pouvant évoluer en ligue les documents utiles : frais, trame de rapport...

Le DAF signale qu'au 17.09.18, 12 nouvelles licences dont 6 adultes sont validées par la ligue.

La convocation devant la CDA du 25.09.2018 est envoyée le 20.09.2018.

3.4 La commission des compétitions informe :

- Que le match d'U17 Ource-Riceys / FC Morgendois 1 du 08.09 est reporté au 03.11.18 ;
- Que le match du 08.09 en U15 district 1^{ère} phase poule A : FC Morgendois 1 / Foot Seine 1 est reprogrammé le 20.10.18 ;
- Que le match FCAT 3 / Ource-Riceys 1 en U15 district 1^{ère} phase poule B du 08.09.18 à 15h prévu au stade Emile Buck de La Rivière de Corps se jouera au Complexe Sportif Lucien Lacaille;
- Que le match en U15 district 1^{ère} phase poule B : ES Grand Troyes 1 / Lusigny Et. 1 du 08.09.18 est reprogrammé au 20.10.18 à 15h au stade municipal de Lusigny Sur Barse ;
- Que le match Vaudoise-Virey 1 / Montier Est Auboys 2 en U17 du 08.09.18 est reprogrammé le 20.10.18 à 15h ;
- Que le match JS St Julien 2 / Vaudoise-Virey 1 en U15 district 1^{ère} phase poule B du samedi 08.09.18 est reprogrammé le 20.10.18 à 15h ;
- Du report du match E.S.N.A 1 / Et. Chapelaine 1 en U15 district 1^{ère} phase poule A du 08.10.18 au 20.10.18 à 15H ;
- Du forfait de l'équipe ES Grand Troyes 1 en U15 1^{ère} phase du 15.09 l'opposant aux Municipaux 2 ;

- Avoir demandé un rapport disciplinaire à l'arbitre auxiliaire de BAGNEUX suite au match de D2 Bagneux / Crancey. Le rapport est fourni le jour même.
- Que le match ESSOR Melda 1 / FC Morgendois 1 en U15 district 1ère phase poule A du 22.09.2018 est délocalisé au stade communal de Mergey ;
- Que les matchs : Municipaux 1 / JS St Julien 1 ; CH Malgache 1 / R.C.S.C 1 et ESC Melda 1 / FC St Mesmin 1 initialement programmés en coupe de l'aube le 30.09.18 sont reportés à une date ultérieure en raison de la qualification pour le 4^{ème} tour de coupe de France des Municipaux, du R.C.S.C et du FC St Mesmin.

François SALINGUE s'entend avec la commission des compétitions pour la mise en place d'un mode de communication efficient entre nos deux commissions.

3.5 Informations de la CRA

François SALINGUE saisi le vice-président de la CRA pour le territoire Champagne, suite au constat posé par la CDA du 04.09.18 relativement au souci de désignation d'arbitre en district car la grande partie de nos effectifs est absorbé par les besoins de la ligue notamment avec la création de la nouvelle poule en R3. Sylvain THULLIER demande à Bernard de ne plus effectuer les désignations aussi longtemps à l'avance.

La CRA indique la nouvelle procédure à suivre pour les arbitres couvrant un club évoluant au niveau fédéral ou ligue lorsqu'ils sont indisponibles. Il faut désormais, afin de remplir les conditions du statut de l'arbitrage, communiquer le CM ou le justificatif à l'adresse suivante : pmachado@lgef.fff.fr. Cette information est communiquée via la direction du DAF à l'ensemble des arbitres.

La CRA communique les résultats de l'examen ligue du 08.09.18. La CDA félicite l'ensemble de nos candidats qui sont tous reçus mais aussi à nos formateurs pour leur investissement auprès des candidats. Pour rappel, il s'agit d'Aurélien CHEDRU à l'examen d'AA, Francis CUNY, Yacine DIFFALAH et Abdou SAINDOU à l'examen R3 et Tristan FERNANDES à l'examen JAL

3.6 La commission des compétitions ligue informe :

Le 06.09 du tirage au sort du 1^{er} tour de Coupe de France féminine qui se déroulera le 16.09.18. La CDA n'a pas de matchs à couvrir.

Le 20.09 du tirage au sort du 2^{ème} tour de la Coupe de France féminine qui se déroulera le 30.09.18 ; de l'engagement d'une équipe féminine en U18 R1 par le FC Nogentais ainsi que du changement d'heure pour le coup d'envoi du match FCAT / ST Mesmin en Coupe de France du 30.09.18.

Le 24.09 que le match de R3, en retard, Bar sur Aube FC- Foyer Barséquanais du 30.09 est reporté à une date ultérieure en raison du match de Coupe de France du club de Bar sur Aube FC.

4 DESIGNATIONS

4.1 Adultes (Bernard PREMOSELLI)

Bernard doit pallier aux défaillances d'arbitres sur des matchs de Ligue ceci au détriment des compétitions de District.

A partir du 06.09, Bernard peut compter sur Alexandre VENTURA, jeune arbitre majeur intéressé pour arbitrer en adultes,. François SALINGUE lui communique les modalités de ses futures désignations. Il commencera par quelques touches pour s'aguerrir, puis au centre accompagné d'un tuteur. Toutefois, il sera observé dans sa catégorie pour avoir un classement en fin de saison. Un autre jeune majeur initialement intéressé est finalement maintenu en jeune car il souhaite pouvoir jouer le dimanche avec son club.

François SALINGUE écrit aux instances du DAF au sujet du 1er tour de Coupe Roy du 16.09. Bien que les textes prévoient la désignation d'arbitres sur les 4 matchs prévus à cette date, la CDA informe qu'elle n'est pas certaine de pouvoir couvrir ces matchs en raison des besoins en ligue, des arbitres non encore désignables ou blessés.

Bernard prévoit avec son homologue de la CDA 51 de mettre en place le premier échange d'arbitres le 21.10.18.

Bernard demande si : Anouar EL BOUSSAIDI a fourni un justificatif à ses 2 absences de septembre, de même pour Auguste AUGIER suite au retrait de sa désignation du 16.09. Pour le premier, le nécessaire a été fait, pour le second, cela a été vu directement le jour du rassemblement.

4.2 Jeunes (Thierry RAYBAUDI)

Thierry échange avec son homologue de la CDA 51, Stéphane DESANLIS.

Il sollicite les arbitres adultes absents au rassemblement pour officier en U19 : Mohamed LACHALa, Sahli SAHIM, Auguste AUGIER et Anthony MICHEL répondent favorablement.

4.3 Observations – Tutorats

La liste des observateurs pour la saison 2018-2019 est communiquée au Comité Directeur pour validation. La CDA va éditer des badges distinctifs (type délégué) pour les observateurs/tuteurs du DAF. Nicolas Spay s'en est chargé et les a remis en main propre le jour du rassemblement.

Jean-Michel indique que 16 observations ont déjà eu lieu. La catégorie des D3 avance bien. Nous sommes pour le moment dans les délais.

5 ETDA

5.1 Formation Ligue adultes et jeunes

5.1.1 Adultes (Sébastien BOURDIER)

Thomas DE FARIA et Kenny TRANSLER font acte de candidature pour l'examen ligue de la prochaine saison. Sébastien va également reprendre contact avec Anthony PEREZ du fait de son statut de D1 Promotionnel. Il prévoit de débiter cette formation le 26.10.18.

5.1.2 Jeunes (Yohann GOMAS)

Maëlie et Floris DEGAND sont intégrés dans le groupe des candidats à leur demande et au vu des retours d'observations effectuées. Yohann va demander l'envoi d'un courrier, via le DAF, pour informer les JAD de la possibilité de candidater.

5.2 Pôle physique

Francis et Nicolas gèrent le pôle physique actuellement suite à la démission de François. Les entraînements se poursuivent avec le même groupe d'habitues. Il a été proposé aux candidats de la FIA de participer aux entraînements.

5.3 Pôle Potentiel Talent

François BIDAULT est allé observer une potentielle talent, Maëlie Degand et transmet son rapport d'observation au Président de la CDA et à Yohann car elle est intéressée par la candidature ligue.

5.4 Formation Initiale en Arbitrage (FIA)

Le 05.09 Christophe SEGARD, en sa qualité de référent arbitre, interroge François SALINGUE au sujet d'un arbitre ayant effectué partiellement la FIA en octobre 2017. Il lui est conseillé de faire la FIA dans son intégralité afin d'optimiser ses chances de réussite.

François SALINGUE sollicite le 05.09 l'ensemble des arbitres de ligue et les D1 pour encadrer la FIA à venir dont l'envoi des convocations est fait.

Le 10.09 Nouridine ED-DIB, candidat à la FIA, demande la conduite à tenir car il ne peut assister à l'ensemble des modules de la FIA. François SALINGUE lui soumet les solutions possibles et attend sa décision. Ce candidat décide finalement de reporter sa candidature à la prochaine FIA.

Le 19.09, deux candidats demandent le report de leur candidature à la session suivante car ne peuvent

assister à la totalité de celle qui débute le 22.09.

Le 20.09 Hervé PIMPERNET, Président de l'UJ Méry, informe que son candidat à la FIA, Mathieu ETTTEL, retire sa candidature pour raison professionnelle.

Le 21.09 Anthony MICHEL prévient de son absence à l'encadrement de la FIA pour la journée du 22.09. François Salingue et Nicolas Spay cherche un remplaçant en urgence.

Au 2 1.09, nous comptons 30 candidats dont 7 féminines. Le président de la CDA vérifie auprès du DAF de la commande des livres des lois du jeu et, au regard du nombre de candidats, demande la réservation de 2 salles. L'encadrement de cette formation sera assuré par 5 personnes par séances. Nicolas ajuste l'encadrement en fonction des désignations ou indisponibilité de chacun des volontaires. Le planning d'encadrement est transmis à la Direction du DAF par Nicolas SPAY.

La formation a débuté le 22.09. Les formateurs ont rapporté que le groupe semble attentif et une bonne ambiance est constatée à la fin de la première journée de formation.

5.5 Formation / recyclage arbitres auxiliaires

Le rassemblement des arbitres auxiliaires ainsi que la formation prévue le 22.08.2018 (2 inscrits) sont annulés. Une publication sur le site du DAF avec envoi au club et candidat inscrit est demandé et effectué le 17.09.2018. La CDA s'excuse auprès des clubs pour la gêne occasionnée mais ne peut faire autrement.

6 BILAN DU RASSEMBLEMENT DU 15.09.2018

François SALINGUE a informé le 06.09, les arbitres ayant signalés pour divers motifs ne pas participer à une partie ou à l'ensemble du rassemblement des conditions à remplir pour respecter le RI de la CDA.

L'ensemble des réservations nécessaires au bon déroulement du rassemblement ainsi que l'engagement des dépenses sont faits.

Au regard de certains résultats aux tests, notamment en jeunes et D3, la CDA réfléchit à la mise en place d'une forme de contrôle continu des connaissances pour leur permettre de s'entraîner. Elle réfléchit à l'idée de rendre ce contrôle continu obligatoire la saison prochaine.

Deux points semblent mériter une amélioration : condition du déroulé du test physique (prévoir plus de boisson accompagnée de barres céréales par exemple) mais aussi allonger le temps entre deux séquences lors du test vidéo.

François SALINGUE remercie l'ensemble des intervenants qui ont permis que le rassemblement se déroule dans de bonnes conditions.

Un grand merci de la part de la CDA à Patrick BLOND pour la couverture qu'il a réalisé du rassemblement (vidéo postée sur le compte Facebook du District).

La CDA déplore le comportement de certains d'arbitre durant ce rassemblement. Elle décide, après la validation du président du DAF, les sanctions suivantes envers les absents aux rassemblements, à savoir :

- Le coût du repas (6,80€, réservé à leur demande) sera prélevé sur le compte de leur club : ANGLADE Thierry, COTTE Mickaël et KOMARA Kabine
- Un avertissement pour non-respect de l'article 18 des statuts de l'arbitrage est adressé à : AARABI Mohamed, AARABI Salim, ABREDINE Rochedy, ALVES REI Christopher, ALVES REI Serafin, ANGLADE Thierry, ANTONIJEVIC Nikola, BACHIR Ismail, BAHBAH Ahmed, BELHADI Jihad, BELHADI Zakari, CAMARA Mamadou, CHAHID Hamza, CHANDOURI Halim, CHEMLAL Adam, CHEMLAL Sofian, COFFINET Maxence, COTTE Mickaël, DA COSTA Julien, DEWASME Thomas, DIAB Sami-Khalil, EL BAKKALI Farouk, EL BOUSSAIDI Farid, IRCHAD Morad, KOBISSA Abdelatif, KOMARA Kabine, KOST Harry, KOUAKOU Wilfried, LACHAL Abdelaziz, LACHAL Mohamed, LECOMTE Eddy, MICHEL Anthony, MINOT Jordane, NAMRI Anas, RUBINO William, SANOGO Salif, TAHA Elyasse et VALERE Maximilien.

La CDA enverra les sanctions par courrier à l'ensemble des arbitres, ainsi qu'à leur club.

7 TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Clément Balaine demande l'état d'avancé du projet d'échange d'arbitres avec le district de l'Yonne. Le dossier est dans les mains de la direction du DAF et sans nouvelle à ce jour. Clément informe également qu'il va avoir une mutation professionnelle vers l'Alsace à la fin du mois mais indique qu'il reste néanmoins membre de la CDA.

Cédric Bougé revient sur le dernier Comité Directeur:

- Le CD considère qu'il n'est pas du ressort de la CDA de relancer les arbitres en début de saison, comme François l'a fait à plusieurs reprises, pour le renouvellement des licences ;
- Le CD a validé le listing et les frais engagés pour la FIA débutée le 22.09.18 ;
- Le CD souhaite que la formation d'arbitre auxiliaire réponde aux obligations en lien avec le statut de l'arbitrage ;
- Il a été décidé d'accorder à titre exceptionnel et en raison des conditions particulières qui ont conduites notre collègue Ahmed BRAHIM à mettre sa fonction d'arbitre en sommeil, une dérogation à sa demande d'intégrer le corps des AA. Celle-ci ne sera pas comptabilisée au statut de l'arbitrage et est assujettie à la réussite au rattrapage organisé par la CDA. Jean-Michel BANRY manifeste son désaccord avec cette décision. Il lui est répondu que cette demande a été faite au Comité Directeur et que la CDA n'a pas à s'exprimer sur ce sujet.

- Le CD n'est pas opposé à l'idée de financer le moyen de transport pour le rassemblement féminin du 13.10.18 à Nancy. Il constate que l'envoi de la convocation pour ce rassemblement ne laisse pas le temps pour l'organisation du déplacement. L'organisation de ce rassemblement est également mise en question. Cela n'est pas le fait de la CDA. Il est important de savoir quel serait le coût du déplacement demandé en mini-bus et de connaître le nombre d'arbitres féminines y participant.

François SALINGUE revient sur la démission de François BIDAULT et fait lecture des échanges de mails qu'il a eu avec lui. Jean-Michel BANRY demande qui reprendra les missions exercées jusqu'alors par François.

François SALINGUE annonce à l'ensemble des membres présents, sa décision de démissionner de ses fonctions de président de la CDA mais aussi de toutes fonctions en lien avec le football Aubeois. Il estime ne pas avoir les moyens et confiance de l'institution pour mener à bien ce pourquoi il avait accepté le poste. Clément BALAINE, Francis CUNY et Nicolas SPAY, par solidarité et en accord avec le constat posé, présentent également leur démission des fonctions qu'ils occupent. Jean-Michel BANRY, Sébastien BOURDIER et José PEREIRA se posent sérieusement la question de la poursuite ou pas de leur fonction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

La prochaine réunion n°4 de la C.D.A. est prévue le 23.10.2018 à 18h45.

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

François SALINGUE

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA